

Commune de Vitry-aux-Loges
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

COMITE DE PILOTAGE Compte-Rendu n°6

Objet de la réunion CP 5	Date réunion Le 25 juin 2018	Heure – lieu 18h30 – mairie
Rédacteur Virginie DUCHIRON	Date prochaine réunion Le 19 juillet 2018 CP 6	Heure – lieu 18h00 – Mairie

Participants

Commune de VITRY-AUX-LOGES
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme -
Réunion CP5 4/ lundi 25 juin 2018 - 18h30

Nom - Prénom	Fonction / adresse e-mail	Signature	Excusé / Absent
Jean Claude NAIZONDARD	Maire de Vitry-aux-Loges jcnaizondard@outlook.com		
Jacques CEVOST	1 ^{er} Adjoint Jacques.cevost@vitry-aux-loges.fr		
Christel BARBIER	3 ^e adjoint Christelbarbier2@gmail.com		Excusée
Marie-France DENIS	4 ^e adjoint Mf.denis@vitry-aux-loges.fr		
Arnaud de Beauregard	5 ^e adjoint asdebeauregard@gmail.com		
Jacques STEFANI	Conseiller délégué Stefani.jacques45@gmail.com		
Francis VIGOUROUX	Conseiller municipal Vigouroux.fr@free.fr		
Chantal LEJARRE	Conseillère municipale Chantal.lejarre@hotmail.fr		
Didier AUGER	Conseiller municipal augerdi@wanadoo.fr		
Christophe BOURILLON	Conseiller municipal Christophe.bourillon@gmail.com		
Sandrine EUGENE	Conseillère municipale Eugene.damien@neuf.fr		
Claire SICARD	DGS Ville de Vitry-aux-Loges Secrtaire.generale@vitry-aux-loges.fr		Exc.
Virginie DUCHIRON	parenthesesURBaineS parenthesesurbaines@gmail.com		
Sébastien BONDOUX	parenthesesURBaineS parenthesesurbaines@gmail.com		
Laure SUTEAU	ECR Environnement TDecreton@ecr-environnement.com		Exc
Juliette VIGNES	Atelier Juliette VIGNES vignes.paysage@gmail.com		Exc

Patricia ROBLLET DDT 45
 patricia.robllet@laroch.gouv.fr

Christelle LABRETTE représentait deux associations :
 - Centre et Nature au Pays de Loges
 - Association pour le Sauteparc de la Forêt des Loges

Synthèse des échanges

Objet	Thème - Intervenant	Echanges	Actions	Porteurs	Délais
Introduction	Virginie Duchiron	<p>Objets du COPIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les élus sur le projet de PADD sur plan et à partir de questions 			
PADD	Séance de travail en commun	<p><u>Il est rappelé que le PADD :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'inscrit dans les 5 finalités du développement durable : <ul style="list-style-type: none"> ○ La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, ○ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, ○ La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations, ○ L'épanouissement de tous les êtres humains, ○ Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. • Définit les orientations générales d'aménagement de la commune • Fixe les objectifs chiffrés de modération de consommation de l'espace <p><u>Il est précisé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les orientations du PADD doivent être transcrites dans les pièces réglementaires du PLU (règlement graphique et écrit et orientation d'aménagement et de programmation) • Le PADD est le reflet du projet communal. • Certaines thématiques imposées par le PADD ne sont pas de compétences communales. L'objectif du PADD est de ne pas les entraver et de les prendre en compte. • Il est recommandé de ne faire qu'un seul débat en conseil municipal sur les grandes orientations du PADD afin de ne pas le fragiliser et de proposer des orientations précises et compréhensibles pour la population. 			

		<p><u>Votre projet pour Vitray-aux-Loges</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Question introductive</u> : « Que représente pour vous l'intérêt général ? ». Les réponses écrites des élus ne sont pas discutées ; elles feront l'objet d'un échange une fois les pièces réglementaires réalisées. • <u>Question 1</u> : « en quelques mots, définissez votre commune : son identité, ce qui la caractérise » • <u>Question 2</u> : « quels sont pour vous les enjeux de votre commune ? » • <u>Question 3</u> : « dans les 10 ans à venir, à quoi souhaitez-vous qu'elle ressemble ? comment souhaitez-vous que la commune évolue ? » <p>Les réponses font l'objet d'échanges au sein du COPIL et d'un complément cartographique.</p> <p>La prochaine séance de travail sera la lecture de la mise en forme du PADD et de sa cartographie</p>			
--	--	---	--	--	--